

Préambule – quelques considérations sur les instruments liés au génie biologique

Dans l'adaptation aux changements climatiques on cherche souvent des solutions issues de l'ingénierie, de la technique. Ainsi, dans la lutte contre les inondations le bétonnage des rives et leur surélévation ont prévalu jusque au début de ce siècle. Ce constat est corroboré par des chercheurs de l'université d'Oxford : ils ont observé que les **solutions fondées sur la nature** restent le parent pauvre des investissements avec une part de moins de 5%. Alors que ces solutions sont généralement moins chers et que leur impact tant sur la végétalisation que sur le retour de la biodiversité ou même simplement le bien-être de la population n'est souvent pas compté. (Heidi News mail 7.8.21)

Un quart de la population mondiale habite dans des zones inondables. On ne parle pas des 300 millions de personnes qu'une montée du niveau des océans forcerait à déménager, mais de celles qui sont directement menacées par le débordement d'une rivière ou d'un lac. Or, il ne fait plus aucun doute que le monde va connaître de plus en plus d'inondations liées au changement climatique. Le premier réflexe c'est de réhausser les digues, comme on le faisait encore il y a quelques années. Actuellement, au lieu d'essayer de faire barrage à la nature tente au contraire de s'en servir : élargir le lit et créer des zones inondables pour absorber l'eau et à l'orienter vers les champs plutôt que les villes.

C'est précisément à quoi s'attelle le canton particulièrement dans le cas de la Venoge.

Nos activités en bref :

Janvier : un projet de réhabilitation de la petite centrale hydroélectrique de la Chocolatière nous est présenté. Il ne nécessite pas d'intervention. (voir mail d'Alain Chanson du 27.1.2020).

Février : le wwf finalise un projet de revitalisation d'un tronçon du Veyron (Grancy). Le comité approuve pleinement ce projet, même si l'ERE tel que prévu dans le PAC Venoge n'est pas respecté.

Analyse de l'eau de la Venoge : premiers contacts en vue de procéder à l'analyse des eaux de la Venoge (Dubois.ch 032 9678000)

Séance comité (25.2) : mise en place de notre site Web, projets de revitalisation sur le Veyron, nouvelle Conseillère d'Etat, Mme Métraux.

Site Web : contact avec le webmaster, collecte et envoi des fichiers, élaboration de la hiérarchisation des thèmes.

Analyse eau : contacts avec le canton (Biodiv Eaux , Mme Menétrey) et le labo Scitec.

Des séances sont annulées à cause de la pandémie.

Juin : AG (cf PV) + visite revitalisation Echandens, mort Alexis

Septembre : dans le cadre du projet d'analyses de l'eau de la Venoge 2 prélèvements sont effectués et apportés à un laboratoire.

Sept. : intervention auprès de la DGMR contre les places de parc provisoires mais toujours là le long de la RC177 (mail michel 28.9.20) ; réponse voyer des routes : Nous avons inventorié dans l'arrondissement les zones où ce problème se pose. L'interdiction de parquer n'est pas toujours la solution, car elle reporte le problème plus loin, notamment dans les communes alentour. Les barrières que nous mettons en place après reconstitution de la banquette et ensemencement sont arrachées et lancées dans les champs.

La DGMR encourage la création de parking relais, mais la démarche est récente.

Après bien des essais dans cette zone, nous allons devoir publier une interdiction prochainement; nous ne sommes pas habilités à la répression cependant.

RC177 : une enquête publique concernant le projet AF lié à cette route retient notre attention. Après avoir pris connaissance du dossier nous estimons que notre intervention n'est pas nécessaire s'agissant de modifications mineures du projet. Reste la question de la pérennité des mesures : les communes doivent reprendre ces mesures et les inscrire dans leur inventaire communal...
Problématique à suivre...

Octobre : en avril de l'année passée, nous avons déposé une opposition contre un projet de brasserie dans le « Venoge Parc ». Nous apprenons maintenant que le projet a été abandonné.

Décembre : séance de comité en visioconférence ; nous accueillons une nouvelle membre Marie-José Petitot , discutons de notre site web, du projet analyse de l'eau et de problèmes administratifs (reprise de la caisse et des comptes suite au décès d'Alexis Bally).

Commission consultative Venoge : 11.12. avancement des projets, révision règlement PAC V (opposants pas entendus !)

Décembre : opp. St-Sulpice, désaffectation d'une parcelle du domaine publique